

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES
PERSONNES HABLES À VOTER**

DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-AGEM-065
DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT DE 9 450 000 \$**

Je, Anny Després, greffière adjointe, à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 2024-AGEM-065* décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 9 450 000 \$ est de 10 627;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 074;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- que le *Règlement numéro 2024-AGEM-065* décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 9 450 000 \$ est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Sainte-Agathe-des-Monts, le 15 janvier 2025, à 19 h 01.

Anny Després, greffière adjointe

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 541 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

Je soussignée, Lucie Maurice, technicienne juridique, de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, déclare que je remplirai mes fonctions de responsable de registre conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Sainte-Agathe-des-Monts, ce 14 janvier 2025

(S) LUCIE MAURICE

LUCIE MAURICE

Affirmé solennellement devant moi, à Sainte-Agathe-des-Monts,
Ce 14 janvier 2025

(S) ANNY DESPRÉS

Anny Després
Greffière adjointe

DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 541 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

Je soussignée, Paméla Gagnon, technicienne en gestion documentaire, de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, déclare que je remplirai mes fonctions de responsable de registre conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Sainte-Agathe-des-Monts, ce 14 janvier 2025

(S) PAMÉLA GAGNON

PAMÉLA GAGNON

Affirmé solennellement devant moi, à Sainte-Agathe-des-Monts,
Ce 14 janvier 2025

(S) ANNY DESPRÉS

Anny Després
Greffière adjointe